



---

# CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

## PROCÈS-VERBAL

Séance du 14 mars 2013

*Approuvé le 02 mai 2013*

---

| PRESENTS                  |   |
|---------------------------|---|
| <b>Membres du Conseil</b> | Abdeljalil AKKARI, Kristine BALSLEV, Jean-Michel BAUDOUIN, Kerstin BRINKMANN, Caroline DAYER, Georges FELOUZIS (président), Laurent FILLIETTAZ, Guido GENDOLLA, Edouard GENTAZ, Paolo GHISLETTA, Catherine ONA, Mélanie ZURBUCHEN |
| <b>Ex officio</b>         | Pierre BATARDON – administrateur, Anastasia TRYPHON – conseillère aux études, Pascal ZESIGER – doyen  |
| <b>Invité(s)</b>          | Rita Hofstetter – présidence SSED 2013-2015   |
| EXCUSES                   |   |
| <b>Membres du Conseil</b> | Pierre BARROUILLET, Julien CHANAL, Aline COURTINE, Laurent FILLIETTAZ, Fanny PYTHOUD  |
| <b>Ex officio</b>         | Valérie FAVEZ, Pascale PASCHE-PROVINI, Aline MEYER – conseillères aux études  |

### Ordre du jour

- 1 - Approbation du PV de la séance du 17.01.2013
- 2 - Communications du doyen
- 3 - Désignation du-de la candidat-e à la fonction de président-e de la Section des sciences de l'éducation pour la période 2013-2015
- 4 - Adoption des règles pour le traitement interne des préavis relatifs aux postes (ouvertures, nominations, renouvellements)
- 5 - Baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation
- 5 - Statistique en sciences affectives - Rapport de la Commission de planification académique
- 6 - Divers

## **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17.01.2013**

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

## **2. COMMUNICATIONS DU DOYEN**

- **Achat par l'Université de Genève de 3 tours construites bd Carl Vogt**

La télévision construit 5 tours, dont 3 seront utilisées par l'Université, avec une possibilité de rachat des deux autres si la RSR été amenée à ne plus les occuper. Ce nouveau bâtiment abritera les sciences de l'environnement et du territoire. Une collaboration avec le Musée d'ethnographie situé de l'aure côté de la rue pour l'utilisation de certaines surfaces communes (cafétéria notamment) est prévue.

- **NCCR : soutien du Rectorat**

le Rectorat n'a pas été en mesure de soutenir le projet de NCCR dans lequel la FPSE était impliquée (« langage et communication »), projet commun aux facultés de Droit, Lettres, Traduction & Interprétation et FPSE. Toutefois, le Rectorat a proposé la création d'une plateforme visant à regrouper et à donner une plus grande visibilité aux travaux qui sont effectués dans ce domaine au sein de l'université. Dans cette perspective, deux groupes de pilotage ont été mis sur pied. L'un réuni les doyens des Facultés concernées (Lettres, droit, SES, FPSE). Le second est composé de représentants désignés par les Facultés (un par faculté). Le Conseil décanal a désigné U. Frauenfelder comme représentant de la Faculté dans ce groupe.

- **Suppression du statut « assistant 1 »**

Ce statut concernait les étudiants totalisant moins de 9 semestres d'études universitaires dans le domaine. Tous les assistants seront désormais embauchés sous le statut « assistant 2 ».

- **Maison des langues de l'UNIGE**

Créée en août 2012, la maison des langues de l'UNIGE propose des cours de soutien en anglais à l'ensemble de la communauté universitaire. 16 classes ont ainsi été ouvertes à un tarif très avantageux (CHF 250 l'inscription) au semestre de printemps 2013, permettant de répondre à la demande des étudiants. 13 d'entre elles sont destinées aux étudiants, 2 aux membres du personnel administratif et un aux enseignants.

- **Test de français pour l'admission à l'UNIGE**

L'Université a décidé que le test reste obligatoire pour l'entrée en Bachelor et devient facultatif (au choix de l'étudiant) et indicatif pour le Master, avec UNE offre de prestations (cours de français) pour ceux dont le niveau est inférieur à celui attendu. L'objectif de cette décision est d'harmoniser les pratiques entre facultés.

- **Planification des examens**

Afin de faciliter l'organisation des examens, des directives ont été transmises aux enseignants. Il ne sera par exemple plus obligatoire que l'enseignant soit présent mais la responsabilité lui incombe de se faire remplacer.

Pierre Batardon ajoute qu'il a été mandaté pour mettre en place, d'ici deux ans, une procédure à l'échelle de l'Université - via un nouveau système - pour ce qui concerne la gestion des examens liée aux réservations des salles.

- **Discussions Rectorat/IUKB**

Constitué de deux unités d'enseignement et de recherche interdisciplinaires (UER), « Tourisme » et « Droits de l'enfant », l'Institut Universitaire Kurt Bösch, tout comme les autres instituts universitaires suisses autonomes, a été prié, dans le contexte de l'entrée en vigueur ces prochaines années de la nouvelle Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles, d'intégrer une haute école agréée.

Le Rectorat de l'UNIGE est très intéressé par l'aspect « droits de l'enfant », via les Facultés de droit et la FPSE. L'unité « Tourisme » pourrait quant à elle rejoindre l'Université de Lausanne.

Dans le cadre de la discussion engagée, le Rectorat a tenu à préciser que cette éventuelle intégration n'aurait pas de conséquences budgétaires sur les Facultés concernées.

Nb - L'IUKB ne délivre que des diplômes de Master (ne propose pas de Bachelor et ne peut délivrer de doctorats).

### **3. DÉSIGNATION DU-DE LA CANDIDAT-E À LA FONCTION DE PRÉSIDENT-E DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION POUR LA PÉRIODE 2013-2015**

Rita Hofstetter tient à souligner que c'est le collège des professeurs de la SSED qui présente sa candidature qui a fait l'objet d'une réflexion et d'une décision collégiales. Elle indique que, bien que l'exercice soit intéressant, il n'est pas simple pour autant, implique des choix personnels et prêterait inévitablement d'autres activités annexes.

Dans le cadre de son mandat, elle souhaite notamment promouvoir :

- la logique participative
- le principe de collégialité
- une collaboration accrue entre les deux sections, tout en veillant à l'autonomie de chacune et au respect des spécificités des différentes disciplines
- le rayonnement scientifique
- la valorisation des différents cursus de la Section des sciences de l'éducation, via la mutualisation de certains enseignements.

Interrogée sur sa vision de la collaboration entre les deux sections, R. Hofstetter indique vouloir travailler à une plus grande mobilité des étudiants entre les deux champs disciplinaires, à plus de mutualisation des enseignements et de collaboration entre les doctorats par exemple (sans pour autant envisager un doctorat commun).

En ce sens, le projet d'une maîtrise commune est en débat depuis plusieurs années comme le souligne E. Gentaz, mais il semble qu'il y ait une divergence de conceptions sur ce projet, provenant particulièrement de la Section des sciences de l'éducation. Il ajoute qu'il existe un réel problème de positionnement, plus particulièrement de positionnement scientifique, des sciences de l'éducation, au niveau européen, et notamment en France. R. Hofstetter répond qu'elle se penchera avec intérêt sur ce dossier.

Concernant le-la candidat-e à la vice-présidence de la Section, elle précise que des discussions sont en cours actuellement et que la proposition de candidature sera effectuée dans le respect du fonctionnement des instances institutionnelles, soit discutée en Collège des professeurs de la Section, proposée en Collège des professeurs de la Faculté et soumise au préavis du Conseil participatif.

Soumise au vote, la candidature de Rita Hofstetter à la présidence de la Section des sciences de l'éducation pour la période 2013-2015 est préavisée favorablement à l'unanimité (11 voix).

#### **4. ADOPTION DES RÈGLES POUR LE TRAITEMENT INTERNE DES PRÉAVIS RELATIFS AUX POSTES (OUVERTURES, NOMINATIONS, RENOUVELLEMENTS)**

Dans le cadre du nouveau règlement d'organisation, il convenait de décrire dans un document interne, les procédures existantes, propres au fonctionnement historique de la Faculté par rapport aux Sections. Ces « règles internes » n'apparaissant pas au RO, font donc l'objet d'un document spécifique, émanant du décanat. Elles visent simplement à rappeler et maintenir les usages antérieurs consistant à consulter préalablement les collègues des professeurs des Sections avant passage au Collège des professeurs de la Faculté.

Soumises au vote, les « règles pour le traitement interne des préavis relatifs aux postes » sont adoptées à l'unanimité (11 voix).

#### **5. STATISTIQUES EN SCIENCES AFFECTIVES – RAPPORT DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION ACADÉMIQUE**

Le poste concerné est planifié depuis longtemps et financé par le Rectorat. Il s'agit désormais, pour le Rectorat, de stabiliser et pérenniser les postes ouverts et financés dans le cadre des PRN. Le passage en Commission de planification académique s'inscrit dans le cadre des nouvelles procédures universitaires qui l'exigent.

L'équipe de « Méthodologie et Analyse des Données » – MAD – a été sollicitée pour l'élaboration du cahier des charges.

Ne suscitant ni commentaire ni question, le rapport de la C.P.A. concernant la création d'un poste de professeur de « statistiques en sciences affectives » est approuvé à l'unanimité (11 voix).

#### **6. DIVERS**

Aucun.